



Conférences Ateliers Expositions Concours - Jeux Rencontres B2B Digital Recrutements de talents

20 AU 24 SEPT 2017

Inscrivez-Vous sur lomenumerique.com

91 12 45 45

TOGO 2000

PAVILLON OTI

Lomé Numérique Officiel

LOMÉ NUMÉRIQUE



Invitée : Mme KIZA MUSAFIRI SCHILS
Lucienne,
Coordinatrice Lomé Numérique **P6**

Le Conseil National du Patronat a lancé son plan d'action stratégique 2017-2021 **P5**

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0306 du Mardi 22 Août 2017 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Quand la peur du gendarme déserte nos sociétés...



Ils sont les corps habillés, militaire, gendarmes, policier, etc...logés à la même enseigne. Mais en réalité, ils sont avant tout citoyens. Mais à la différence avec les autres citoyens, l'Etat leur a confié le monopole de l'usage de la force publique. Ils sont formés, outillés pour défendre l'intégrité du territoire et assurer la sécurité des citoyens. Ils sont les garants de l'autorité de l'Etat, et grâce à eux, la justice arrive même à s'imposer au plus fort et au plus riche. Il n'y a pas et ne devait pas y avoir plus fort qu'eux, un privilège sans doute mais aussi et surtout une très grande responsabilité.

Dans l'exercice de cette prérogative régaliennne, l'excès de zèle parfois prend le dessus et trace le boulevard à l'abus dans l'usage de la force. Dans ce cas de figure, la loi qui est au-dessus de tout s'appliquera au corps habillé défaillant. Mais attention, il ne revient pas à un individu ou citoyen quel qu'il soit de rendre justice en s'attaquant aux forces de sécurité et pire en arrachant leur arme. La sagesse commence par la peur du gendarme dit-on souvent.

La farouche envie des manifestants du PNP de défier l'autorité à travers les forces est une dérive grave qui en bout de course ne profite à personne. Au contraire, celle-ci sapent les fondements de la société démocratique et de l'Etat de droit en gestation au Togo. Nous sommes tous à la merci du chaos si jamais la peur du gendarme déserte nos sociétés.

Le Directeur de Publication

Violente manifestation du PNP à Sokodé : face à la manipulation et la désinformation



Le Commissariat de Sokodé incendié par les manifestants

Le ministère de la sécurité et de la protection civile apporte des précisions sur les faits **P3**
Une enquête ouverte pour situer les responsabilités



Jean Pierre FABRE fait les yeux doux à TIKPI **P5**
Atchadam



Manifestations politiques du week-end dernier
La HAAC dénonce des excès dans le traitement de l'information **P3**

Sécurité sociale : La CNSS et le corps judiciaire s'entendent pour mieux gérer les litiges fonciers

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dont la mission première est le recouvrement des cotisations sociales, la gestion et le paiement des prestations sociales a organisé le mercredi 16 août dernier, ce pour la première fois un déjeuner de travail avec le corps judiciaire intervenant dans le règlement des conflits en matière de sécurité sociale. Les discussions lors de cette rencontre d'échange ont tourné autour du thème « les implications de l'interprétation et de l'application des dispositions légales et réglementaires du code de sécurité sociale ».

L'objectif de ce déjeuner de travail est d'échanger sur la mise en œuvre de la loi portant code de sécurité sociale et du règlement des litiges naissant de cette mise en œuvre. Pour ce faire les participants environs une soixantaine ont eu à renforcer leurs capacités sur le cadre juridique et institutionnel du



régime général de sécurité sociale institué par la loi n° 2011-006 de février 2011 et géré par la CNSS, les prestations prévues et les conditions de leur acquisition, la gestion du contentieux né de la gestion de ce régime, puis l'enjeu d'une gestion financière garantissant l'équilibre et la pérennité du régime ceci grâce à plusieurs communications.

Le Directeur Général de la CNSS, Mme Ingrid Awadé dans son discours de bienvenue a indiqué que cette rencontre a pour but de servir de ferment entre les relations qui existe entre son

institution et le corps juridique. « L'organisation de cette séance de travail avec vous, vise à établir le dialogue et la confiance avec le corps judiciaire, acteur privilégié dans le règlement des contentieux liés à la sécurité sociale » a-t-elle souligné. Elle a par la même occasion souhaitée que leurs échanges puissent toucher spécialement le droit du travail en général et plus particulièrement les lois sociales à travers le code de sécurité sociale.

Le ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative,

Gilbert Bawara dans son mot d'ouverture de cette séance de travail a fait le panorama des réformes engagées par le gouvernement sous l'impulsion du chef de l'Etat Faure Gnassingbé depuis son avènement au pouvoir avec pour point culminant l'adoption de la loi n° 2011-006 qui prend désormais en compte les travailleurs du secteur informel et les travailleurs indépendants. C'est pourquoi il a exhorté le corps judiciaire à plus d'implication dans la résolution des conflits liés à la sécurité sociale.

« Aujourd'hui que les

dispositions de la loi N°2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale incluent la prise en charge des travailleurs du secteur informel ainsi que les travailleurs indépendants, il va sans dire que le corps judiciaire sera davantage sollicité dans la résolution des contentieux en matière de sécurité sociale d'où l'importance de cette rencontre d'échanges et de concertation », a-t-il précisé.

Le président du tribunal du travail, M. Guillaume Tchiakoura, a pour sa part souhaité que de telle rencontre se multiplie afin de faire de la question de la sécurité sociale la chose la mieux partager entre les acteurs impliqués à cette cause. « Nous formulons le vœu que de telles rencontres puissent se répéter afin d'enrichir davantage les connaissances de tous les acteurs intéressés par la question de la sécurité sociale » a-t-il fait savoir.

Alain Tchédre

Une mutuelle pour agents de l'OTR : La « Fédérée »

Des délégations des agents de l'Office Togolais des Recettes (OTR) venues des cinq régions du pays ont tenu le vendredi 18 août dernier à Lomé une assemblée générale constitutive de leur mutuelle dénommée « La Fédérée ».

Les travaux en plénière ont permis une relecture générale des textes, leurs adoption, la présentation du procès-verbal de l'Assemblée Générale et la désignation des instances dirigeantes constitué d'un conseil d'administration, du conseil de surveillance et



d'un comité de crédit, soit environs une vingtaine de membre choisi pour gérer la toute nouvelle coopérative de l'OTR.

Pour le commissaire Général de l'OTR, Kodzo

Adédjé, cette mutuelle aura pour but d'octroyer des prêts de toutes sortes qu'ils s'agissent des prêts immobiliers ou des prêts pour préparer le mariage, des funérailles ou tout

autres événements pouvant survenir dans la vie de tout être humain. Ainsi, la « fédérée » jouera également le rôle de gage contre la corruption car elle permettra à tous les agents de l'OTR de contracter des prêts à faible taux d'intérêt au lieu de se laisser tenter par des actes de corruption.

Selon le Directeur des ressources humaines et de la formation professionnelle, Jonas Edjdomélé, les activités de cette mutuelle démarrent les jours suivant sa portée sur les fonds baptismaux.

Alain Tchédre



Récepissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe
Tirage
1000 exemplaires

Violente manifestation du PNP à Sokodé : face à la manipulation et la désinformation

Le ministère de la Sécurité et de la Protection civile apporte des précisions sur les faits

Une enquête ouverte pour situer les responsabilités

Le gouvernement et particulièrement les autorités en charge de la sécurité entendent ouvrir des enquêtes pour situer les responsabilités sur ce qui est arrivé à Sokodé lors des manifestations synchronisées organisées par le Parti national panafricain (PNP) le week-end dernier. Dans un communiqué rendu public hier lundi, le ministre de la sécurité et de la protection civile a d'abord exprimé au nom du chef de l'Etat, ses sincères condoléances aux familles éplorées et prompt rétablissement aux blessés pris en charge dans les différents centres de soins. Le patron de la sécurité au Togo a tenu à apporter quelques précisions sur ce qui s'est réellement passé.

En effet, l'on a pu constater une certaine manipulation de l'information sur les réseaux sociaux dans le seul but de désinformer l'opinion. Malheureusement des medias internationaux sont tombés dans ce piège. Des inexactitudes contenues dans les informations ont été relayées d'où la nécessité de rétablir la vérité.

Le manque de collaboration du PNP à l'origine des incidents malheureux

Tout a commencé le 4 août lorsque le ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales reçoit une demande de manifestation introduite par le PNP. La loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestations pacifiques publiques au Togo stipule en son article 12 que : « l'autorité administrative compétente qui reçoit la déclaration peut faire connaître ses observations et



ses recommandations notamment en ce qui concerne le lieu, l'itinéraire, la sécurité et les secours d'urgence raisonnables dans un délai de 72 heures avant la date prévue pour la réunion ou la manifestation ».

Le ministre alors a fait ses observations, assorties de recommandations sur le lieu et les itinéraires au PNP organisateur des manifestations

synchronisée. L'autorité exprime sa vive préoccupation par rapport à l'occupation de la route nationale numéro 1 dans les quatre villes retenues, une situation qui pourrait entraîner la paralysie de la circulation. Il a été alors demandé aux organisateurs, de proposer d'autres itinéraires. Une prochaine réunion a été convenue sur le 14 août mais

malheureusement aucun membre du PNP ne s'est présenté à cette réunion. Néanmoins, s'appuyant sur l'article 14 de la constitution, des recommandations écrites ont été envoyées au PNP sur les itinéraires. Ces dernières ne seront jamais prises en compte. Tikpi Atchadam et les siens défient l'autorité et maintiennent leur manifestation dite pacifique au lieu et endroits prévus.

Une manifestation loin d'être pacifique

La série de manifestations organisées par le PNP le 19 août seront tout sauf pacifiques. Si celles de Lomé et de Kara, Anié, Bafilo se sont bien déroulées, il en est pas de même pour celle de la ville de Sokodé où on n'a noté de violentes manifestations qui se sont soldées par des pertes en vie humaine deux morts et 57 blessés selon les derniers chiffres. La volonté manifeste d'en découdre avec les forces de sécurité venues encadrer les manifestations était perceptible.

Le ministère de la sécurité

regrette le traitement tendancieux de l'information que font les media internationaux avec un parti pris flagrant. Le caractère violent des manifestants est passé sous silence, il faut noter que le commissariat de Sokodé a été incendié, des véhicules de police et de gendarmerie et des sapeurs pompier incendiés, les forces de l'ordre pris à partie par des manifestants qui ont eu l'outrecuidance de leur arracher leur armes d'emporter les munitions. Cette manifestations pacifique ressemblait plutôt à une insurrection bien organisée avec des manifestants qui disposaient des armes.

L'autorité rassure que le Togo est engagé pour l'Etat de droit et le respect des libertés publiques. Le ministère de la sécurité informe par ailleurs la communauté internationale que conformément aux lois de la république, des enquêtes judiciaires sont ouvertes pour situer les responsabilités.

P. Fabrice

Manifestations politiques du week-end dernier : La HAAC dénonce des excès dans le traitement de l'information

Excès dans la diffusion de l'information et des images de violence, la publication d'images tronquées, de propos injurieux, d'appels à la haine tribale et à la désobéissance civile, tout un florilège de dérives constaté dans les medias classique et sur les réseaux sociaux depuis le week-end dernier par la HAAC. Ceci, suite aux violentes manifestations

organisées par le PNP à Sokodé et dans trois autres villes du pays. Dans un communiqué rendu public hier, l'autorité de régulation des medias condamne avec fermeté ce qu'elle considère comme « manquements graves au respect des règles déontologiques et éthiques ». La HAAC déplore par ailleurs « l'absence de couverture des diverses manifestations par les

medias publics privant ainsi les populations de reportages objectifs conformément à leur mission. » elle appelle également à éviter « la désinformation et la manipulation par médias interposés et met en garde les médias sociaux et en ligne qui exploitent des images de manifestations d'autres pays à des fins inavouées ».

Pour finir, la HAAC invite les forces de l'ordre et de la sécurité, ainsi que les organisateurs des manifestations, à apporter le soutien et la protection nécessaires aux journalistes dans l'exercice de leur profession.

La rédaction
(Voici l'intégralité du communiqué de la HAAC à la page 5)

UNIR condamne les violentes manifestations du PNP

La marche synchronisée organisée par le Parti National Panafricain (PNP) dans plusieurs villes du Togo qui se voulait pacifique a malheureusement sombrée dans la violence faisant deux morts et une cinquantaine de blessés. Ceci, par la faute des leaders du PNP qui ont obstinément rejeté la proposition de l'autorité leur proposant une autre itinéraire autre que la nationale N°1 dans l'intérêt que cette manifestation ne fasse aucune entorse aux activités quotidiennes des populations.

D'ailleurs, la loi portant code de manifestation publique en ses articles 12 et 13 autorisent l'autorité administrative à revoir et proposer une autre itinéraire si l'itinéraire choisit par les requérants peut porter atteinte à



l'ordre public. Malheureusement, par volonté ou à escient le PNP a choisi de défier l'autorité en déclinant sa proposition. Par ailleurs, le parti UNIR toujours soucieux de voir régner la paix et la cohésion entre filles et fils togolais a, à travers une déclaration liminaire rendu publique au lendemain de cette



marche présenté ses condoléances aux familles éplorées et souhaité prompt guérison aux blessés.

Ce communiqué en outre exhorte le PNP à surveiller les débordements de ses militants qui vont même s'en prendre aux forces de l'ordre sensés protégé

tous les citoyens. Sur ce, le parti Unir à travers la présente déclaration exhorte tous les partis politiques et tous les togolais à la retenue afin de préserver un climat de paix gage de tout développement.

Voici ci-dessous l'intégralité de cette déclaration.

DECLARATION DU PARTI UNIR

Plusieurs villes de notre pays ont été ce samedi 19 août 2017 le théâtre de graves violences et d'exactions qui ont entraîné le décès de deux personnes et occasionné des blessés et de nombreux dégâts matériels.

Le parti UNIR présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés, civils et militaires.

Le parti exprime également sa compassion et son soutien à toutes les personnes, Togolais et étrangers, qui ont durement subi les effets néfastes de ces violences et de ces exactions perpétrées par des manifestants.

Cette douloureuse situation est avant tout la conséquence de l'attitude des responsables du Parti National Panafricain (PNP), qui ont refusé ostensiblement de collaborer avec les autorités concernant les itinéraires à respecter pour un déroulement serein et sans débordement des manifestations, conformément aux normes et aux usages en vigueur dans notre pays et dans tous les systèmes démocratiques à travers le monde.

Les discours d'intolérance et de haine ainsi que l'extrémisme affichés par les dirigeants du PNP et leur volonté d'en découdre avec les forces de sécurité n'ont en fait servi qu'à exacerber les



tensions.

Le parti UNIR condamne les actes d'incivisme et les graves violences et agressions physiques, notamment ceux perpétrés contre les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs missions de maintien de l'ordre et de la sécurité, au service de tous.

De même, il déplore les saccages et les

destructions volontaires des édifices et des biens publics et privés qui sont des actes sans lien avec les manifestations pacifiques publiques.

Le parti UNIR est viscéralement attaché aux libertés fondamentales et, notamment, à la liberté d'association et de manifestation.

Ces libertés doivent s'exercer cependant de manière pacifique, dans la légalité et le respect des principes et des idéaux de la République et de la démocratie tels que consacrés par notre Constitution.

UNIR invite les partis politiques et les Togolais à cultiver l'esprit de fraternité et de tolérance, et à s'abstenir de tout comportement et acte préjudiciables à la paix et à la sécurité qui nuisent au progrès économique et social et à l'unité nationale.

Le Parti UNIR continuera à œuvrer avec constance en vue de la consolidation du processus de réconciliation nationale et pour un aboutissement rapide des réformes politiques engagées par le Président de la République et le gouvernement dans un esprit de dialogue et de concertation.

Fait à Lomé le 20 Août 2017

UNION POUR LA REPUBLIQUE (UNIR)

Le Conseil National du Patronat a lancé son plan d'action stratégique 2017-2021

Le Conseil National du Patronat du Togo (CNP) a lancé officiellement le lundi dernier le processus d'élaboration de son plan stratégique s'étendant sur les 4 prochaines années c'est-à-dire de 2017-2021. Faisant d'une pierre deux coups, le tout nouveau bureau a saisi cette occasion pour dresser le bilan de ses 100 jours d'activité à la tête de l'institution.

La ministre du commerce et de la promotion du secteur privé représentant le chef du gouvernement, Mme Legzim Balouki a dans son mot d'ouverture de la séance salué l'initiative du CNP d'associer les pouvoirs publics dans le processus d'élaboration de son plan stratégique ainsi que sa mise en œuvre, preuve selon elle de l'effectivité du partenariat public

privé au Togo. Elle a en outre affirmé la volonté du gouvernement d'accompagner le CNP dans ce processus de redynamisation du patronat et du secteur privé au Togo.

Selon le tout nouveau président du CNP élu le 03 février dernier ; M. Laurent Tamégnon « ce plan stratégique est la colonne vertébrale qui va guider les actions du CNP durant les 4 prochaines années ».

En outre, il a affirmé sa volonté de faire du CNP une organisation « forte et puissante à l'instar de celle de la Côte d'Ivoire, du Bénin voire de la France. Ce nouveau plan stratégique a-t-il poursuivi répond à 5 principes à savoir la pertinence, la participation, la coresponsabilité, la redevabilité et la bonne gouvernance.

Le président du comité

technique d'élaboration de ce plan stratégique, M. Thierry Awesso a précisé que le dit plan une fois élaboré servira d'outil de control, de suivi et d'évaluation du CNP, faitière des associations professionnelles du secteur privé.

Notons pour finir que le CNP regroupe 17 associations et environs 500 entreprises.

Jean Pierre FABRE fait les yeux doux à TIKPI Atchadam

Jean Pierre FABRE chef de file de l'opposition est descendu depuis quelques jours de son piédestal pour

communiqués ont fait des appels du pied au leader du PNP.



se confondre à la masse au sein de l'opposition. Celui qui se considérait comme le leader incontesté et maître de la rue, s'est ravisé depuis.

La démonstration populaire le week-end dernier de Tikpi Atchadam à travers son PNP la nouvelle attraction du moment au sein de l'opposition. Plusieurs partis de l'opposition à travers des

Après avoir longtemps hésité, Jean-Pierre FABRE qui avait l'habitude de demander aux autres leaders de venir vers lui fait plutôt le mouvement inverse. On annonce une unicité d'action entre le PNP, l'ANC et le groupe des six. Une conférence de presse est d'ailleurs annoncée ce mercredi.

La rédaction



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION

HAAC

République Togolaise
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE DE LA HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a tenu ce lundi, 21 août 2017, une séance plénière extraordinaire consacrée à la couverture médiatique des événements qui se sont déroulés, samedi 19 août 2017, relatifs à des marches organisées par un parti politique dans certaines villes du pays.

Elle note, à cet effet, que de nombreux médias privés classiques et en ligne et surtout les réseaux sociaux ont rivalisé d'excès divers dans la diffusion d'informations et d'images de violence, la publication d'images tronquées, de propos injurieux, d'appels à la haine tribale et à la désobéissance civile. De nombreux compte-rendus sont également marqués par un déséquilibre notoire dans la diffusion de l'information et de témoignages partisans.

La HAAC condamne fermement ces manquements graves au respect des règles déontologiques et éthiques. Elle déplore également l'absence de couverture des diverses manifestations par les médias publics privant ainsi les populations de reportages objectifs conformément à leur mission.

La HAAC tient, cependant, à féliciter les journalistes qui ont fait preuve de professionnalisme en faisant appel à toutes les parties prenantes dans la restitution des événements et de leurs conséquences. Elle rappelle aux professionnels des médias, leur rôle de médiateurs qui leur interdit d'attiser les conflits, de publier de fausses informations et de prendre parti.

La HAAC appelle chacune des parties prenantes à éviter la désinformation et la manipulation par médias interposés et met en garde les médias sociaux et en ligne qui exploitent des images de manifestations d'autres pays à des fins inavouées.

La HAAC invite les forces de l'ordre et de la sécurité, ainsi que les organisateurs des manifestations, à apporter le soutien et la protection nécessaires aux journalistes dans l'exercice de leur profession.

Fait à Lomé, 21 août 2017

Le Président de la HAAC

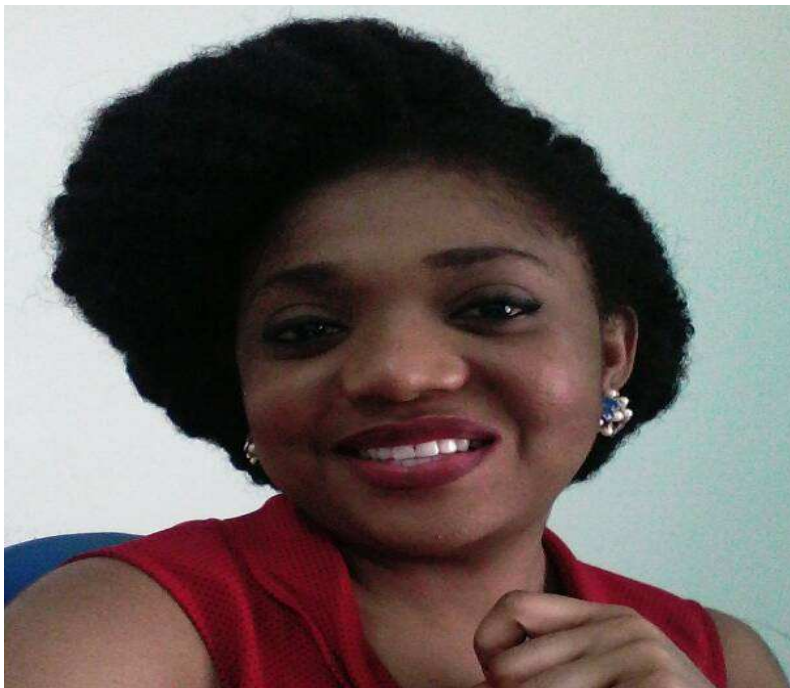
Pitang TCHALLA

Invitée : Mme KIZA MUSAFIRI SCHILS Lucienne, Coordinatrice Lomé Numérique

Lomé Numérique, un événement qui permet aux acteurs du numérique (...) d'apporter des solutions aux besoins des entreprises en matière d'information

Du 20 au 24 septembre prochain, notre pays le Togo accueille un événement de taille. Le numérique s'invite pleinement dans le quotidien et sur les affaires des Togolais. C'est à travers LOME Numérique, porté par CREOPSE, qui alliera conférences, Ateliers, Expositions, Concours-jeux, Rencontres b2b digital et Recrutements de talents au Pavillon OTI du CETEF (TOGO 2000).

Pour en parler, nous recevons comme invité de la semaine, Mme KIZA MUSAFIRI SCHILS Lucienne, Coordinatrice Lomé Numérique. **LECTURE**



numériques. Très souvent, ces derniers agissent à titre personnel, privé ou professionnel. Afin d'instaurer une relation privilégiée entre tous ces acteurs professionnels du monde numérique au TOGO et en Afrique, CREOPSE, la société des services et sécurités de la technologie de

l'information, basée à Lomé au Togo organise du 20 au 24 Septembre 2017 prochain un événement numérique au CETEF - Pavillon OTI.

Nous pensons donc que la création d'un tel événement à Lomé permettrait aux acteurs du numérique de se rencontrer, de partager, de créer et surtout

d'apporter des solutions aux besoins des entreprises en matière d'information et de solutions pour amorcer sereinement leur transition numérique.

Quelle est l'identité de Lomé Numérique ?

« LOME NUMERIQUE (LN) » est un événement organisé à Lomé au TOGO par CREOPSE. C'est un événement numérique commercial et promotionnel de la production et de la distribution de supports et contenus numériques en Afrique. LN réunit les dirigeants d'entreprises, les coordinateurs d'institutions, les concepteurs et distributeurs de solutions digitales, les porteurs de projets numériques, les investisseurs et les étudiants.

Composé de trois saisons à savoir une grande saison et deux mi-saisons, LOME NUMERIQUE regroupera plus de 6 000 visiteurs et plus de 150 exposants :

- La grande saison qui se déroulera dans le mois de septembre prochain et qui regroupe tous les professionnels du numérique (supports et contenus);

- La 1ère mi-saison qui se déroulera en janvier 2018 avec comme activités les tables rondes, les ateliers et les demozones.

- La 2nd mi-saison se déroulera en mai 2018 avec les mêmes activités que de la 1ère mi-saison mais surtout serait en direction des entreprises qui déciderait d'amorcer leurs

Suite à la page 7

Pourquoi Lomé Numérique ?

Lomé, le Togo et l'Afrique tout entier regorge de nombreux talents professionnels producteurs et distributeurs de supports et contenus

Œuvrer pour une alternance pacifique : Le mouvement "Flambeau Du Peuple" lance ses activités

Le mouvement Flambeau Du Peuple (FDP) a été porté sur les fonts baptismaux le vendredi 11 Août dernier à Lomé lors d'un point de presse marquant le lancement officiel de ses activités. Ce regroupement selon les propos de son président se veut « pacifique et apolitique ».

Il a pour objectif ultime de parvenir à créer une synergie de toutes les forces vives pour l'obtention de l'alternance politique. Pour ce faire, le FDP, a adressé une lettre ouverte aux présidents des partis politiques et la société civile. Cette lettre ouverte affirme qu'« aujourd'hui, la situation se distingue par une grave misère qui voit l'écrasante majorité de la population vivre en dessous du seuil de pauvreté absolue, reléguant notre pays parmi les pays pauvres très endettés ». C'est pourquoi à travers ce communiqué il « appelle à l'unicité d'action de l'opposition et à la mobilisation populaire sans distinctions aucune pour



exiger le départ du président Faure ».

Par ailleurs, plusieurs questions méritent d'être posées : selon quel sondage se prévaut le FDP pour affirmer que la majorité de la population vit dans une pauvreté extrême ? Aucune réponse n'a été donnée. Quelle sont les sources de financement de ce mouvement qui selon certains indiscretions serait financé par une cellule de la diaspora. Le président du FDP Koumondji Midohoin n'a su éclaircir l'opinion sur cette question également. Pour finir quels sont les moyens d'actions dont ce mouvement dispose, le FDP par la voix de M. Midohoin a

affirmé qu'ils ont pour moyen la rue.

Aujourd'hui où les politiciens avertis, à l'instar de Jerry Tama du NET, sont persuadés que les marches sont improductifs qu'il faut repenser une stratégie de lutte pour l'alternance, il reste encore qui croit que le cas Faso est encore possible au Togo. Les marches pacifiques sont autorisées par les textes. Mais que ces marches arrêtent de mettre les services administratifs en branles par des incendies des services et biens des citoyens comme constaté à Sokodé lors de la marche du PNP.

Alain Tchédre

Le quartier de Bè-Kpota a son premier centre culturel :

« Alodeklo na alodé » pour promouvoir l'entraide culturelle et la formation des jeunes

Le quartier de Bè-Kpota (sud-est de Lomé) a accueilli son tout premier centre culturel la semaine dernière. Baptisé « Alodeklo na alodé », ce temple dédié à la culture situé à quelques encablures de Nétadi, veut promouvoir l'entraide et la formation des jeunes à l'enracinement en la culture togolaise et d'ailleurs, comme l'indique si bien son nom.

« Les jeunes de Bè-Kpota ont besoin d'un centre culturel et je me suis dit que je n'ai pas besoin d'attendre un financement de l'extérieur pour mettre en place ce projet. La plupart des pays à forte économie, se sont développés à travers leur culture », a confié l'artiste togolais Olaseth Aglamey, de son nom à l'état civil, Amétépé Koassi Aglamey, promoteur du centre culturel.

Divers spectacles, exposition d'œuvres d'art, bibliothèque ouverte à la jeunesse, telles seront les nouvelles occupations des jeunes et amoureux de la

culture dans le quartier de Bè-Kpota Nétadi. « Alodéklo na Alodé » ambitionne également donné aux jeunes démunis et en manque de repère un sens à leur vie à travers la culture, la musique, le batik, à l'art plastique et le travail de percussionniste.

L'inauguration de ce centre culturel a été auréolée de la présence de personnalités cosmopolites composée d'artistes, de journalistes, des étrangers, qui ont vibré aux rythmes des tam-tams et de la castagnette accompagnés de chants du terroir, du groupe artistique « Tambour d'Afrique », ainsi que de l'envoûtante guitare de l'artiste Doc Kool.

Artiste multidimensionnel, Olaseth Aglamey fait la fierté du Togo et est connu pour ses œuvres au Bénin, au Brésil et un peu partout à travers le monde. Il pratique la peinture, le batik, la couture ainsi que la musique.

Démocrate

Mme KIZA MUSAFIRI SCHILS Lucienne, Coordinatrice Lomé Numérique

Lomé Numérique, un événement qui permet aux acteurs du numérique (...) d'apporter des solutions aux besoins des entreprises en matière d'information

Suite de la page 6

transitions numériques.

Quelles seront les activités au programme ?

LOME NUMERIQUE pour la saison de septembre 2017 est un concept qui s'articule autour des activités comme :

a. Les conférences : des thématiques numériques posées sont développées par des experts expérimentés avec une méthode participative.

b. Les ateliers numériques : c'est des ateliers de formations pratiques basés sur des thèmes numériques.

c. Les expositions : elles sont réservées aux professionnels des supports et contenus numériques.

Nous proposons à ces derniers deux types

d'expositions :

ü **L'expo physique** : où ils disposent de kiosques physiques nus pour présenter leurs produits et services.

ü **L'expo online** : ce sont des kiosques en ligne permettant aux entreprises ou individus de présenter leurs produits et services. Ils disposent de plusieurs moyens de communication pour tchatcher en live avec les visiteurs de leurs kiosques.

d. Les Concours Jeux : composé de trois types de concours à savoir le concours jeux vidéo en ligne ou avec console et le Grand Jeu Quiz Numérique.

ü Les jeux vidéo en ligne ou avec console sont organisés pour des tranches d'âges de 15 à 18 ans et de 19 à 25 ans. Les trois (03) meilleurs de chaque

tranche d'âges gagneront des prix.

ü Le Grand Jeu Quiz Numérique consiste à élire le meilleur groupe disposant de connaissances numériques de LN.

e. Le Recrutement de talents : c'est un espace de recrutements de talents numériques. Organisé sous forme d'entretien d'embauche, les entreprises auront la possibilité d'évaluer les Curriculum Vitae et aptitudes de ces talents.

f. Les Rencontres B2B Digital : c'est un cadre professionnel d'échange entre les investisseurs et les porteurs de projet STARTUP.

Source : LE MEDIUM n°261 du 16 au 21 Août 2017

.Affaire Gbikinti-Maranatha, à quand le dénouement ?

La FTF affirme disposer de nouveaux éléments incriminant les deux clubs

La rencontre Gbikinti de Bassar - Maranatha de Fiopko, comptant pour la dernière journée de la saison écoulée du championnat national de première division n'a pas fini de planer les doutes et incertitudes.

S'étant soldé par la victoire criarde et choquante de onze buts à zéro (11-0) d'une équipe de Gbikinti à la traine et dont les statistiques de but étaient médiocres, sur un Maranatha en feu et dont la rigueur de la défense n'étaient pas à démontrer, cette rencontre a fait l'objet d'une enquête de la commission d'éthique et de discipline de la FTF pour de graves irrégularités et de suspicions d'arrangement de match.

Mais alors même que les

conclusions de la commission mènent à un non lieu, la FTF à travers un communiqué rendu public affirme détenir de nouveaux éléments incriminant les deux clubs et étayant les différentes suspicions d'arrangement de match.

Le bras de fer continue donc et le public sportif doit encore patienter quelques temps avant de voir la commission statuer sur ce cas et d'avoir un classement définitif du championnat de D1 écoulé.

Démocrate

Coupe d'UFOA : Les Eperviers locaux se préparent

Les Eperviers locaux veulent se donner la chance d'aller le plus loin possible dans ce tournoi de l'Union des Fédérations Ouest Africaines de football (UFOA) qui débutera en septembre prochain au Ghana.



Pour le compte du premier tour, le Togo jouera la Côte d'Ivoire. Et déjà pour se mettre en jambe et bien entamé cette compétition, la sélection nationale locale entame dès aujourd'hui les entraînements

Il est important de noter que le Togo évolue dans le groupe B au côté de la Côte d'Ivoire son tout premier adversaire, le Sénégal, le Liberia, du Burkina Faso, du Niger, du Benin et du Cap vert.

Soulignons par ailleurs que ce tournoi regroupera 16 pays des deux zones de l'institution sous régionale et se disputera du 9 au 24 septembre prochain..

Baisse de la TVA

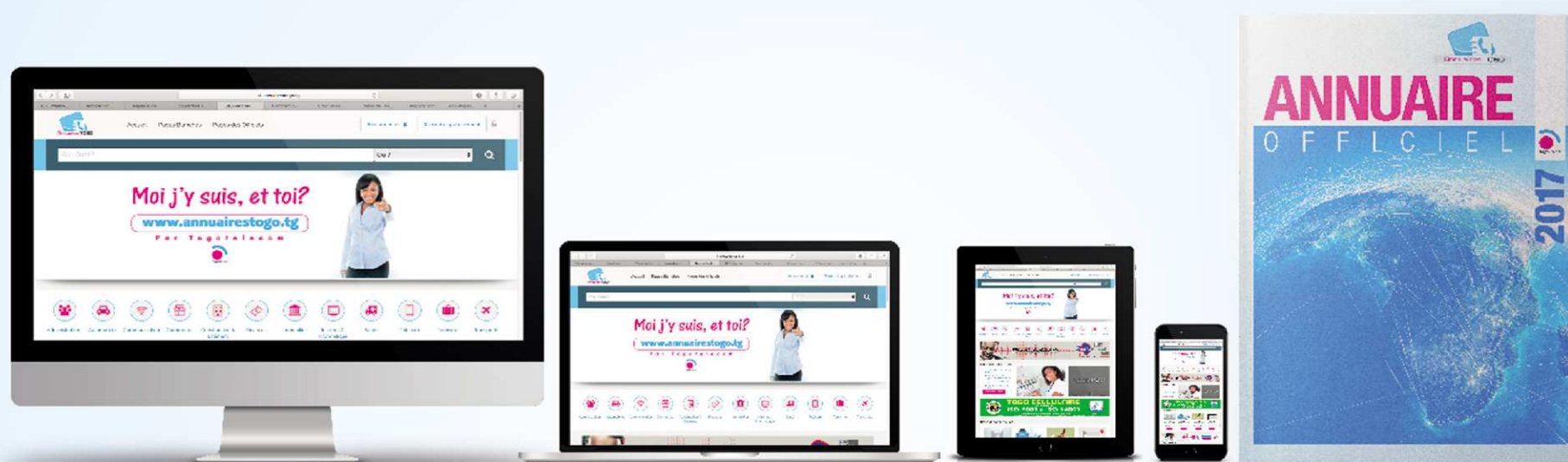
sur les produits de première nécessité

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminals mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



www.annuairestogo.tg



**Nous sommes l'outil
qu'il vous manque.**



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
CTECH Software